

POUR UN ENSEIGNEMENT
DE L'HISTOIRE DE QUALITÉ
AU XXI^e SIÈCLE

PRINCIPES ET
LIGNES DIRECTRICES

Lignes directrices

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**POUR UN ENSEIGNEMENT
DE L'HISTOIRE DE QUALITÉ
AU XXI^e SIÈCLE**

PRINCIPES ET
LIGNES DIRECTRICES

Édition anglaise :

Quality history education in the 21st century

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale de la démocratie.

Couverture et mise en page : Service de la production des documents et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Photo de couverture: © Shutterstock

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale du SPDP.

© Conseil de l'Europe, septembre 2018
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Table des matières

INTRODUCTION	5
INTÉGRATION DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE	6
IMPLICATIONS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION	7
IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION INITIALE ET DE FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS	8
PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PÉDAGOGIE ET DE PROGRAMMES D'HISTOIRE DÉMOCRATIQUES, PLURIELS ET INCLUSIFS	9
1. Élaborer des programmes souples et des pédagogies interactives qui prennent en compte les différences culturelles	10
2. Enseigner et apprendre l'histoire complexe de la démocratie	12
3. Montrer la manière dont les activités des citoyens et des groupes de personnes ordinaires ont façonné l'histoire des sociétés	14
4. Prendre en considération le fait que des personnes d'origine culturelle, religieuse ou ethnique différente sont bien souvent présentes de longue date dans la société	16
5. Valoriser les identités multiples de « l'autre » et de nous-mêmes	18
6. Donner les outils permettant d'évaluer les sources historiques et de combattre la manipulation et la propagande	20
7. Aborder des sujets potentiellement sensibles ou controversés	22
8. Concilier dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire la dimension cognitive, la dimension émotionnelle et la dimension éthique	24
VUE D'ENSEMBLE DU PROJET	26

Compétences pour une culture de la démocratie (CCD)

Valeurs

- Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- Valorisation de la diversité culturelle
- Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit

Attitudes

- Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- Respect
- Esprit civique
- Responsabilité
- Sentiment d'efficacité personnelle
- Tolérance de l'ambiguïté

Compétence

- Apprentissage en autonomie
- Capacités d'analyse et de réflexion critique
- Écoute et observation
- Empathie
- Souplesse et adaptabilité
- Aptitudes linguistiques, communicatives et plurilingues
- Coopération
- Résolution de conflits

Aptitudes

- Connaissance et compréhension critique de soi-même
- Connaissance et compréhension critique de la langue et de la communication
- Connaissance et compréhension critique du monde : politique, droit, droits de l'homme, culture et cultures, religions, histoire, médias, économies, environnement, développement durable

Connaissance et compréhension critique

Introduction

Dans une Europe confrontée à des enjeux politiques, culturels et sociaux majeurs, l'enseignement de l'histoire a un rôle important à jouer, en particulier face aux défis liés à la diversité croissante de nos sociétés, à l'intégration des migrants et des réfugiés et aux attaques auxquelles sont en butte la démocratie et les valeurs démocratiques. Les présents *Principes et lignes directrices* visent donc au renforcement de l'expertise et des capacités requises pour que l'enseignement de l'histoire tienne utilement sa place. Ils s'appuient sur la vision de l'enseignement de l'histoire que le Conseil de l'Europe a exprimée dans plusieurs documents essentiels élaborés par le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire.

■ La principale contribution provient de quatre séminaires régionaux organisés au cours de la période 2016-2017 dans le cadre du projet intergouvernemental *Éducation à la diversité et à la démocratie: enseigner l'histoire dans l'Europe contemporaine*. Ces séminaires ont réuni des responsables gouvernementaux et des professionnels de l'enseignement de l'histoire de tous les États membres. Ils ont porté sur trois grands thèmes: la construction de sociétés plurielles, inclusives et démocratiques; le traitement des sujets sensibles ou controversés; et le développement de l'esprit critique dans le domaine historique à l'ère du numérique.

■ Ces *Principes et lignes directrices* s'adressent en premier lieu aux responsables politiques, pouvoirs publics et autres acteurs de tous les États membres qui sont chargés de l'élaboration du programme d'histoire à l'école; mais ils sont aussi destinés aux formateurs d'enseignants et aux enseignants chargés de dispenser ce programme aux élèves. Plus largement, ces *Principes et lignes directrices* ont vocation à être utiles à tous ceux qui sont concernés par la nature, la qualité et l'impact de l'enseignement de l'histoire à l'école, notamment les élèves, leurs parents et la population en général. Bien qu'ils soient spécifiques à l'enseignement et à l'apprentissage de l'histoire, ils doivent être pris en compte dans le cadre plus large des objectifs et engagements du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et de l'UNESCO en matière d'éducation.

■ Le Cadre d'action Éducation 2030 de la Déclaration d'Incheon offre une vision qui « dépasse l'approche utilitariste de l'éducation et intègre les multiples dimensions de l'existence humaine ». Il définit l'éducation de qualité comme une éducation qui « favorise la créativité et les connaissances, et garantit l'acquisition des compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, ainsi que des compétences en matière d'analyse et de résolution de problèmes, et d'autres aptitudes cognitives, interpersonnelles et sociales de haut niveau. Elle développe également les compétences, les valeurs et les attitudes qui permettent aux citoyens de mener une vie saine et épanouissante, de prendre des décisions éclairées et de relever les défis locaux et mondiaux [...] ». Les signataires de la Déclaration se sont en outre engagés à « concevoir des systèmes éducatifs plus inclusifs, réactifs et résilients, afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes [...], notamment les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés ».

■ Le Cadre d'action Éducation 2030 a été adopté par 184 États membres de l'UNESCO et par la communauté mondiale de l'éducation lors de la réunion de haut niveau tenue à Paris en novembre 2015 en marge de la 38^e Conférence générale de l'UNESCO.

■ L'étude de l'histoire peut contribuer spécifiquement à la mise en œuvre de cette vision et de cet engagement. Elle permet d'appréhender les complexités et la diversité des comportements humains passés; elle renforce la capacité à interroger des récits différents, voire contradictoires; elle impose que les arguments se fondent sur l'appréciation d'un large éventail d'éléments de fait. Mais l'histoire à l'école ne peut apporter une telle contribution que si le contenu de l'enseignement, la manière dont ce contenu est dispensé et la qualité des ressources disponibles le permettent.

Intégration des compétences nécessaires à une culture de la démocratie

■ Toutes les matières offrent l'occasion de développer les valeurs, les attitudes, les compétences et connaissances et l'esprit critique du CRCCD¹. L'histoire occupe une place à part car elle apporte les réponses permettant d'appréhender le présent avec un esprit critique: elle montre que tous les faits historiques doivent être interprétés dans leur contexte et alerte sur le fait que l'interprétation de l'histoire est sujette à discussion. *Les processus de réflexion acquis grâce à l'étude de l'histoire constituent un socle de raisonnement utilisable dans toutes les autres matières.* La connaissance et la compréhension critique de l'histoire des systèmes politiques, sociaux, culturels et économiques correspond donc à la culture de la démocratie nécessaire à une citoyenneté active.

■ L'approche critique des phénomènes historiques facilite le processus d'acquisition des compétences nécessaires à une culture de la démocratie (CCD); l'enseignement de l'histoire et l'éducation à la citoyenneté se recoupent de manière évidente. La mise en œuvre, en les adaptant si nécessaire, des approches pédagogiques des CCD peut faciliter l'instauration dans la classe d'un climat où les jeunes peuvent étudier les questions historiques en jouant un rôle actif et apprendre sur, par et pour la culture de la démocratie. L'enseignement de l'histoire a tout à y gagner et cela permet aux jeunes de développer les capacités dont ils ont besoin pour devenir les parties prenantes actives d'une culture de la démocratie: ils acquièrent un ensemble de comportements qui privilégient le dialogue et la coopération, la résolution des conflits par des moyens pacifiques et la participation active à la vie publique.

■ L'inclusion et l'adaptation des CCD relèvent de la responsabilité des décideurs et des praticiens qui ont une connaissance et une compréhension détaillée des contextes spécifiques et de leurs différences, subtiles mais importantes et qui ont inévitablement des conséquences sur les processus éducatifs. La réussite de l'intégration d'activités d'apprentissage qui cherchent à prendre en compte les valeurs d'une culture de la démocratie et à développer les attitudes, les compétences et connaissances, et l'esprit critique nécessaires à cette culture dans l'éducation dépendra au bout du compte de la capacité des enseignants d'organiser et de mettre en place des activités éducatives adaptées aux besoins de leurs élèves.

■ L'acquisition des CCD dure toute la vie car les êtres humains ne cessent de rencontrer, d'analyser et d'organiser des contextes nouveaux et différents; il ne s'agit pas d'une progression linéaire vers une compétence toujours accrue en matière de dialogue interculturel ou de processus démocratiques. Le Cadre exige une approche globale dans la mesure où la compétence ne s'acquiert que par l'interaction des différents aspects des quatre dimensions – valeurs, attitudes, compétences et connaissances, et esprit critique.

1. **Le Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie (CRCCD)** est un document de référence fondé sur les valeurs du Conseil de l'Europe: droits de l'homme, démocratie et État de droit. Il a vocation à être une ressource complète pour la planification et la mise en œuvre de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des compétences nécessaires à une culture de la démocratie (CCD) et du dialogue interculturel, afin de garantir cohérence et transparence à toutes les parties concernées. Il établit un cadre systématique et complet pour la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté démocratique, de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation interculturelle dans les systèmes d'éducation formelle depuis le niveau préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Le CRCCD est téléchargeable sur <https://www.coe.int/fr/web/education/home>.

Implications en matière d'évaluation

■ *Démocratie, diversité et inclusivité* sont les idées forces des *Principes et lignes directrices*. Elles impliquent la mise en place de processus et de contextes éducatifs qui reflètent les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme. Pour que ces idées soient celles qui guident la façon dont chacun mène sa vie, il faut en outre que les gens aient la volonté d'adopter un ensemble spécifique de valeurs, d'attitudes et de comportements – des compétences essentielles à la construction d'une société démocratique.

■ Un enjeu important pour les professeurs d'histoire est donc de déterminer s'ils parviennent ou non à répondre à cette exigence. Ce point est important dans la mesure où l'évaluation a des conséquences non négligeables sur le comportement des apprenants et des enseignants, qui accordent plus d'importance et d'attention aux domaines du programme faisant l'objet d'une évaluation.

■ En ce qui concerne l'évaluation, le CRCCD vise à contribuer au développement des pratiques éducatives qui renforcent l'autonomie des apprenants. Il convient par conséquent de prêter une attention particulière au choix d'approches et de méthodes d'évaluation appropriées. Aucun degré de compétence n'est considéré comme insuffisant et toutes les aptitudes peuvent être améliorées.

■ Certaines méthodes d'évaluation, bien qu'utiles pour apprécier les résultats des élèves dans des domaines spécifiques à la connaissance et à la compréhension critiques de l'histoire, ne cadrent pas nécessairement avec un enseignement et un apprentissage mettant l'accent sur les pratiques démocratiques et le respect des droits de l'homme. Il peut arriver aussi que des méthodes manquent de transparence, ne soient pas (ou pas perçues comme étant) respectueuses des élèves ou même aient des conséquences négatives sur les perspectives d'avenir des apprenants.

■ Les pratiques d'évaluation devraient être conformes aux normes et valeurs d'une éducation qui vise à renforcer et promouvoir les valeurs démocratiques et le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme.

■ Il convient de se garder de l'utilisation inappropriée des descripteurs pour l'évaluation. La liste des descripteurs n'a pas été conçue pour être utilisée comme une « check-list » pour noter les comportements d'un apprenant et calculer une note globale à partir de ces éléments. Elle est là pour permettre de connaître, de développer et d'améliorer les compétences liées à la culture de la démocratie tout au long de la vie.

■ Cela pose un certain nombre de problèmes en matière d'évaluation, notamment :

- ▶ les valeurs et les attitudes sont du ressort de la vie intérieure de l'élève et doivent donc être évaluées essentiellement au travers des comportements que ces élèves affichent ;
- ▶ il est courant que le comportement des élèves change au fil du temps, même dans des contextes similaires ; les valeurs et les attitudes qui sont les leurs peuvent de ce fait sembler illogiques et incohérentes ;
- ▶ les progrès en termes de développement des valeurs et attitudes souhaitées peuvent être irréguliers.

Implications en matière de formation initiale et de formation continue des enseignants

■ La réussite de l'intégration d'activités d'apprentissage qui cherchent à prendre en compte les valeurs d'une culture de la démocratie et à développer les attitudes, les compétences et connaissances, et l'esprit critique nécessaires à cette culture dans l'éducation dépendra au bout du compte de la capacité des enseignants d'organiser et de mettre en place des activités éducatives adaptées aux besoins de leurs élèves.

■ L'éducation à la démocratie et à la diversité est forcément une tâche permanente, qui exige qu'un investissement approprié – à la fois intellectuel et en termes de ressources – soit consacré aux établissements scolaires et aux enseignants.

■ Le renforcement de la capacité des enseignants et des formateurs d'enseignants à aider les élèves à acquérir les valeurs démocratiques, à questionner les mentalités et à adopter une attitude de respect d'autrui, doit être une priorité essentielle. Ce point devrait être considéré comme aussi important que le renforcement de leurs capacités de transmission de connaissances et de développement des compétences cognitives.

■ L'approche des CCD doit être appliquée de manière transversale dans la formation initiale et la formation continue des enseignants.

■ La formation des enseignants doit intégrer un volet consacré à la diversité culturelle. Il s'agit de mieux comprendre ce qu'est l'«altérité» et ce qu'est une bonne inclusion, et de développer les compétences et la persévérance nécessaires pour faire face au désintérêt et aux réponses inadaptées.

■ À l'ère du numérique, les bienfaits potentiels d'un enseignement de l'histoire s'appuyant sur les nouvelles technologies ne peuvent intervenir que si les enseignants disposent des connaissances et des moyens requis, et ont la volonté de les mettre en œuvre. Cela exige à la fois un soutien adéquat de la part des décideurs et une formation professionnelle appropriée pour les enseignants.

Enseignement et apprentissage de l'histoire dans l'Europe contemporaine

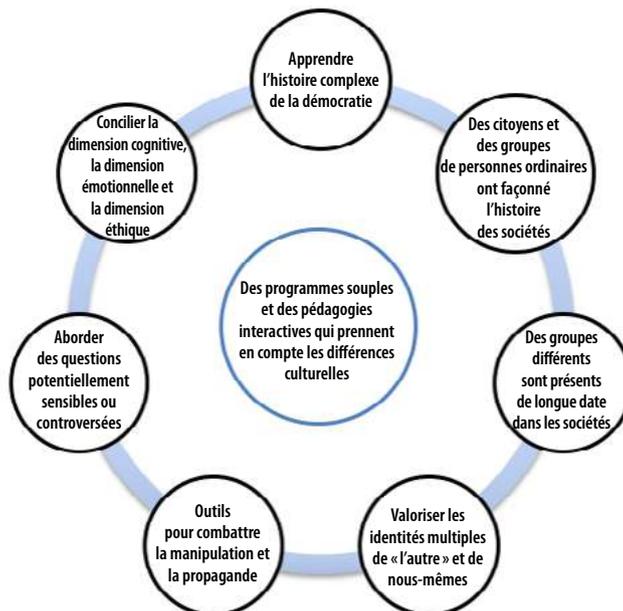
■ On trouvera ci-après la liste des Principes et lignes directrices pour la mise en place d'une pédagogie et de programmes pluriels et inclusifs. Chaque principe est suivi de lignes directrices permettant d'en comprendre les différents éléments.

■ Après les lignes directrices figure un encadré où sont recensées les compétences nécessaires à une culture de la démocratie qui peuvent être exploitées et développées dans le cadre de l'enseignement de l'histoire – le lien entre les principes essentiels et le CRCCD est ainsi établi.

■ Le document s'achève par un tableau qui traduit sur un plan opérationnel tous les éléments expliqués. Ce tableau offre une vue d'ensemble des différentes dimensions du projet – le principe, l'idée clé, les principaux éléments de contenu, les approches pédagogiques et les liens avec le CRCCD.

Principes et lignes directrices pour la mise en place d'une pédagogie et de programmes d'histoire démocratiques, pluriels et inclusifs

1. **Élaborer des programmes souples et des pédagogies interactives qui prennent en compte les différences culturelles.**
2. Enseigner et apprendre l'histoire complexe de la démocratie.
3. Montrer la manière dont les activités des citoyens et des groupes de personnes ordinaires ont façonné l'histoire des sociétés.
4. Prendre en considération le fait que des personnes d'origine culturelle, religieuse ou ethnique différente sont bien souvent présentes de longue date dans la société.
5. Valoriser les identités multiples de « l'autre » et de nous-mêmes.
6. Donner les outils permettant d'évaluer les sources historiques et de combattre la manipulation et la propagande.
7. Aborder des sujets potentiellement sensibles ou controversés.
8. Concilier dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire la dimension cognitive, la dimension émotionnelle et la dimension éthique.



1. ÉLABORER DES PROGRAMMES SOUPLES ET DES PÉDAGOGIES INTERACTIVES QUI PRENNENT EN COMPTE LES DIFFÉRENCES CULTURELLES

” Des programmes souples et des pédagogies interactives qui prennent en considération la diversité socioculturelle des élèves peuvent véhiculer des récits historiques différents, voire contradictoires. S'ils peuvent être différents en termes de points mis en lumière, de portée, d'opinions ou de conclusions finales, tous les récits doivent être fondés sur ce qui ressort des archives historiques et ne pas passer sous silence les éléments gênants qui vont à l'encontre du point de vue défendu. Ils doivent être conformes à un certain nombre de valeurs intellectuelles, notamment le souci de la vérité, l'utilisation d'un raisonnement fondé et le respect des éléments de fait.

Lignes directrices

1. **Les enseignants peuvent-ils faire évoluer leurs convictions profondes en matière d'histoire ? Il est essentiel que les enseignants fassent preuve de souplesse.**
 - 1.1. Les enseignants devraient être conscients de leur propre perception du passé, de leurs points de vue, préjugés, stéréotypes et partis pris, et transparents à ce sujet ; ils devraient favoriser un environnement inclusif où tous les élèves se sentent en confiance pour dire ce qu'ils pensent et exprimer leurs désaccords en cas de dialogue difficile.
2. **Le programme devrait tendre vers l'inclusivité et intégrer le vécu des groupes minoritaires et des migrants.**
 - 2.1. Les élèves qui appartiennent à des groupes minoritaires sont contraints de suivre des programmes d'études qui parfois ne reflètent que l'histoire et la culture du groupe dominant de la société. Un tel programme peut leur sembler dénué de sens, hors de propos, voire désobligeant. Il convient de se pencher sur les pratiques invisibles et les messages cachés des programmes d'études.
 - 2.2. Un programme qui ne reflète que l'histoire et la culture du groupe dominant dans la société empêche également le groupe majoritaire d'apprendre à connaître l'autre.

3. L'inclusion est un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation accrue à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation et du fait de l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies.

3.1. Pour prendre en compte les diverses identités et divers cadres d'interprétation des élèves et des enseignants, il faut délibérément et constamment évoquer et exploiter le vécu et le récit historique des élèves et de leur famille, leurs émotions et leurs convictions, et examiner la façon dont tout cela s'articule avec les thèmes de l'histoire locale, régionale et mondiale.

4. Les enseignants devraient penser à choisir des ressources à partir d'un ensemble de sources complet et inclusif, de manière à éviter la domination culturelle, les stéréotypes et la discrimination.

4.1. Certains stéréotypes sont patents et se détectent de manière relativement aisée dans le matériel utilisé pour l'enseignement de l'histoire. Mais il existe aussi des stéréotypes sous-jacents, fondés sur le genre, l'appartenance ethnique, la langue, la condition sociale ou le fait d'être arrivé récemment dans le groupe, et qui à l'inverse posent des problèmes sur lesquels les élèves et les enseignants devraient pouvoir réfléchir, en utilisant le dialogue.

La mise en place de programmes souples et de pédagogies interactives qui prennent en compte les différences culturelles, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions et visions du monde différentes
- ▶ Empathie
- ▶ Souplesse et adaptabilité
- ▶ Connaissance et compréhension critique de soi
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

2. ENSEIGNER ET APPRENDRE L'HISTOIRE COMPLEXE DE LA DÉMOCRATIE

” La possibilité pour les individus de faire des choix fondés sur des points de vue raisonnés et éclairés est l'une des composantes centrales d'une société démocratique. L'enseignement de l'histoire, du point de vue du fond, des compétences disciplinaires requises et de la pédagogie spécifique, est bien placé pour préparer les jeunes aux processus décisionnels démocratiques.

Lignes directrices

- 1. L'enseignement sur la démocratie met l'accent sur l'acquisition de connaissances et d'un esprit critique.**
 - 1.1. L'enseignement de l'histoire intègre l'enseignement sur les luttes historiques pour la démocratie et la liberté et sur la mise en place des institutions et des processus démocratiques, ce qui contribue à la compréhension et au développement des valeurs démocratiques.
- 2. L'éducation par la démocratie est axée sur l'apprentissage par l'expérience, qui mobilise la dimension affective de l'apprentissage.**
 - 2.1. L'enseignement de l'histoire se déroule dans une salle de classe où les élèves participent à la prise de décision, découvrent l'apprentissage collaboratif, expriment leurs points de vue et interprétations, écoutent des prises de position différentes exprimées de manière argumentée et respectueuse, et participent régulièrement aux discussions de la classe.
 - 2.2. Les élèves acquièrent ainsi des comportements dans le respect des valeurs et des attitudes démocratiques.
- 3. L'apprentissage qui favorise la compréhension historique et critique de la démocratie et se déroule par des processus pédagogiques démocratiques est un apprentissage pour la démocratie².**
 - 3.1. Cet apprentissage donne aux élèves les moyens de devenir des acteurs actifs et autonomes de la démocratie, du dialogue interculturel et de la société en général.

2. Ces différentes catégories renvoient aux distinctions entre l'éducation sur les droits de l'homme, par les droits de l'homme et pour les droits de l'homme établies dans la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Voir <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/467/05/PDF/N1146705.pdf?OpenElement>

L'enseignement de l'histoire complexe de la démocratie, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit
- ▶ Respect
- ▶ Esprit civique
- ▶ Responsabilité
- ▶ Sentiment d'efficacité personnelle
- ▶ Tolérance de l'ambiguïté
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Écoute et observation
- ▶ Empathie
- ▶ Souplesse et adaptabilité
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

3. MONTRER LA MANIÈRE DONT LES ACTIVITÉS DES CITOYENS ET DES GROUPES DE PERSONNES ORDINAIRES ONT FAÇONNÉ L'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS

” L'histoire sociale occupe une place de plus en plus importante dans l'enseignement de l'histoire. Elle revêt une importance particulière parce qu'elle met l'accent sur l'aspect inclusif et représentatif et parce que le développement d'une citoyenneté active passe entre autres par la connaissance de ce qu'ont vécu d'autres citoyens dans le passé.

Lignes directrices

1. **Seule l'histoire peut permettre de savoir comment les personnes qui vivaient avant nous se comportaient et interagissaient, et donner des clés pour comprendre ce qui pousse les gens à agir, connaître leur faculté d'adaptation et découvrir ce que – pour le meilleur et pour le pire – les êtres humains sont capables de faire.**
 - 1.1. L'étude de l'histoire devrait donner aux élèves des exemples montrant en quoi la façon dont les citoyens ont agi dans le passé, individuellement ou collectivement, a changé le monde. Comme dans la société contemporaine, les masses humaines n'étaient pas dans le passé simplement passives et soumises aux forces de l'histoire et aux actes de puissants.
 - 1.2. Le risque existe aussi de présenter des groupes spécifiques de personnes et ce qu'ils ont vécu sous l'angle de ce qu'ils ont subi, de parler d'eux en tant que victimes et non en tant qu'acteurs, sans tenir compte, ou si peu, de ce que ces personnes ont fait pour elles-mêmes. On pense par exemple à l'abolition de l'esclavage, à l'émancipation des femmes ou à l'élargissement du droit de vote.
2. **Il peut arriver que les élèves aient du mal à s'identifier avec les groupes humains du passé.**
 - 2.1. Une chose est d'étudier l'esclavage, la boucherie de la première guerre mondiale ou l'extermination de millions de juifs dans la Shoah ; cela en est une autre, plus marquante, de retracer ce qu'a vécu une personne particulière réduite en esclavage, un soldat qui porte un nom ou une famille juive identifiée.

En montrant la manière dont les activités des citoyens et des groupes de personnes ordinaires ont façonné l'histoire des sociétés, conformément aux lignes directrices proposées, on agit sur le développement des compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ▶ Sentiment d'efficacité personnelle
- ▶ Tolérance de l'ambiguïté
- ▶ Apprentissage en autonomie
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Empathie
- ▶ Souplesse et adaptabilité
- ▶ Connaissance et compréhension critique de soi
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

4. PRENDRE EN CONSIDÉRATION LE FAIT QUE DES PERSONNES D'ORIGINE CULTURELLE, RELIGIEUSE OU ETHNIQUE DIFFÉRENTE SONT BIEN SOUVENT PRÉSENTES DE LONGUE DATE DANS LA SOCIÉTÉ

” L'une des caractéristiques de l'Europe est sa diversité ethnique, linguistique, culturelle et religieuse. La présence de groupes minoritaires est antérieure à l'établissement des frontières territoriales modernes. Culturellement, politiquement et socialement, entre autres, l'histoire de la plus grande partie de l'Europe est celle d'une longue interaction entre divers groupes de personnes. Une approche inclusive ne se limite pas à raconter l'histoire des groupes majoritaires qui dominent la société.

Lignes directrices

- 1. L'histoire de l'humanité est marquée par l'interculturalisme et la communication entre les cultures lors de la rencontre de différentes communautés.**
 - 1.1. Les cultures sont des ensembles hétérogènes, contestés, dynamiques et en perpétuelle évolution ; les personnes ont des appartenances culturelles variées et complexes.
 - 1.2. Les situations interculturelles peuvent concerner des personnes issues de différents pays, des membres de groupes régionaux, linguistiques, ethniques ou religieux différents ou des personnes qui se différencient l'une de l'autre par leur mode de vie, leur genre, leur âge ou leur génération, leur classe sociale, leur éducation, leur profession, leur niveau de pratique religieuse, leur orientation sexuelle, etc.
- 2. Les programmes d'histoire monoculturels faisaient partie du modèle culturel dominant qui considérait la différence comme dangereuse et source de clivages.**
 - 2.1. L'enseignement de l'histoire ne devrait pas faire abstraction de la diversité existante, ni se limiter au récit national qui coïncide avec l'histoire de la communauté linguistique et culturelle la plus grande, ou dominante.
 - 2.2. L'enseignement de l'histoire devrait être inclusif et prendre en considération le fait que « toutes les cultures s'interpénètrent ; aucune n'est unique et pure, toutes sont hybrides, hétérogènes, hautement différenciées et non monolithiques.³ »

3. Said, E., *The politics of dispossession*. Londres, Vintage, 1995.

- 2.3. Il est important de ne pas se limiter à intégrer l'histoire des minorités et des cultures indigènes dans les classes qui comptent des élèves de ces origines. Il convient d'aider tous les élèves à comprendre les différentes façons dont les gens issus de diverses cultures et communautés ont contribué au progrès dans le passé, aux niveaux local, national et mondial.

La prise en considération du fait que des personnes d'origine culturelle, religieuse ou ethnique différente sont bien souvent présentes de longue date dans la société, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ▶ Esprit civique
- ▶ Sentiment d'efficacité personnelle
- ▶ Tolérance de l'ambiguïté
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Écoute et observation
- ▶ Empathie
- ▶ Souplesse et adaptabilité
- ▶ Compétences linguistiques, plurilingues et de communication
- ▶ Capacité à coopérer
- ▶ Connaissance et compréhension critique de soi
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

5. VALORISER LES IDENTITÉS MULTIPLES DE « L'AUTRE » ET DE NOUS-MÊMES

” L’enseignement de l’histoire devrait prendre en compte la diversité au sein des groupes et entre les groupes. Les identités – notamment l’identité culturelle – ne sont pas statiques et monolithiques, mais dynamiques et multiformes. Il ne s’agit pas de déconstruire toutes les traditions ou formes d’identité collective, mais de tendre vers un programme et une pédagogie qui réussissent à trouver un juste équilibre entre l’histoire des individus et l’histoire collective.

Lignes directrices

1. Étudier les processus historiques de l’altérisation pour permettre aux jeunes de comprendre que :

- 1.1. Les éléments utilisés pour justifier l’altérisation font souvent appel aux croyances et idées reçues sur la pureté raciale ou la singularité nationale, en dépit de leur spéciosité.
- 1.2. Les différences entre les peuples peuvent devenir des problèmes graves lorsqu’une identité devient dominante.
- 1.3. L’altérisation est une forme de stéréotype par laquelle nous nous percevons comme faisant partie d’un groupe uni de personnes sans différences, nous ; et ceux qui ne font pas partie du groupe sont perçus comme fondamentalement différents – eux, ou l’autre –, inférieurs ou plus faibles, voire dangereux, ce qui fait de nous des gens meilleurs ou plus forts [exemple : l’altérisation pour justifier le colonialisme ou l’esclavage].

2. Enseigner en tenant compte des identités multiples des personnes :

- 2.1. Le terme « identité » désigne l’idée qu’une personne se fait de ce qu’elle est et les autodescriptions auxquelles elle attribue de l’importance et de la valeur. La plupart des personnes ont recours à un éventail d’identités (personnelle, sociale et autres) pour se décrire.
- 2.2. De plus en plus de personnes, en particulier parmi les jeunes générations, ont plusieurs appartenances culturelles à exploiter, mais aussi à gérer, au quotidien. Leur identité composite ne peut plus être limitée à une identité collective liée à un groupe ethnique ou religieux particulier.

La valorisation des identités multiples de « l'autre » et de nous-mêmes, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ▶ Respect
- ▶ Esprit civique
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Écoute et observation
- ▶ Empathie
- ▶ Souplesse et adaptabilité
- ▶ Compétences linguistiques, plurilingues et de communication
- ▶ Connaissance et compréhension critique de soi
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

6. DONNER LES OUTILS PERMETTANT D'ÉVALUER LES SOURCES HISTORIQUES ET DE COMBATTRE LA MANIPULATION ET LA PROPAGANDE

” Bien que les conséquences historiques des rumeurs et des contenus fabriqués soient bien documentées [...], nous sommes actuellement confrontés à un phénomène nouveau : la pollution de l'information à l'échelle mondiale ; un réseau complexe de motivations pour créer, diffuser et consommer ces messages « pollués » ; une multitude de types de contenus et de techniques permettant de les amplifier ; d'innombrables plateformes qui hébergent et reproduisent ces contenus ; et des vitesses de communication fulgurantes entre des internautes qui partagent les mêmes idées [...].

[L]es visuels (...) sont des formes de communication parfois beaucoup plus convaincantes que d'autres, ce qui peut en faire des vecteurs de désinformation et d'information malveillante beaucoup plus puissants. [...] Il est nécessaire aussi d'éduquer les gens sur la force de manipulation et de conviction que représentent les images. [...] La façon dont nous comprenons les images est fondamentalement différente de notre manière de percevoir un texte⁴. »

Lignes directrices

1. **L'histoire développe l'esprit critique et donne des outils d'analyse pour décortiquer les mécanismes de la manipulation.**
 - 1.1. Pour bien naviguer dans l'ensemble de documents numériques visuels et écrits, les élèves font appel aux capacités d'analyse et à l'esprit critique de l'historien afin d'évaluer et d'interpréter les sources. Pour fonder une position éclairée, ils doivent trouver, comprendre, sélectionner et utiliser les informations historiques importantes.
 - 1.2. Si l'on est capable d'apprécier l'intention, l'utilité, la fiabilité et la crédibilité des informations, on est moins influençable et moins aisément manipulable lorsque l'on manie des sources et des interprétations historiques.

4. Claire Wardle et Hossein Derakhshan, *Information Disorder, Toward an interdisciplinary framework for research and policymaking*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2017.

- 1.3. L'utilisation de sources diverses et contradictoires montre que les interprétations historiques ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être revues, ce qui constitue une garantie essentielle contre le détournement de l'histoire. Cela permet de ne pas accepter trop rapidement les récits qui cherchent à promouvoir des idées caractérisées par l'intolérance, ultranationalistes, xénophobes ou racistes.
- 1.4. Du fait de l'accessibilité plus importante des sources visuelles, il est particulièrement nécessaire que les élèves soient capables d'exercer un esprit critique lorsqu'ils décryptent une photographie, un film documentaire ou une vidéo, afin de faire la part des choses entre l'aspect explicite et l'aspect implicite du contenu – ce que montre(nt) l'image (les images), et le message que souhaite faire passer l'auteur de l'image (des images).

2. Sensibiliser sur le risque d'une mauvaise utilisation des médias électroniques.

- 2.1. Les enseignants doivent être conscients du fait que les jeunes utilisent les réseaux sociaux et les sources visuelles d'une façon parfois très différente de leur propre manière de faire. Ils doivent mettre en place des stratégies pour s'assurer que les élèves sont vigilants face aux dangers potentiels des médias électroniques comme à leurs bienfaits.

Donner les outils permettant d'évaluer les sources historiques et de combattre la manipulation et la propagande, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions et visions du monde différentes
- ▶ Tolérance de l'ambiguïté
- ▶ Apprentissage en autonomie
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Écoute et observation
- ▶ Compétences linguistiques, plurilingues et de communication
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

7. ABORDER DES SUJETS POTENTIELLEMENT SENSIBLES OU CONTROVERSÉS

” On constate souvent une réticence à examiner des événements perçus comme particulièrement douloureux, tragiques, humiliants ou conflictuels. On craint que leur évocation vienne rouvrir de vieilles blessures, exacerber les clivages et susciter des tensions en classe et à l’extérieur. Mais les périodes de conquête, de gloire et de domination de l’histoire d’un pays peuvent elles aussi poser problème, en ce sens qu’elles peuvent façonner des attitudes vis-à-vis des voisins d’une manière susceptible de remettre en question la promotion de la tolérance et de la paix. En passant sous silence des événements pouvant être perçus comme controversés ou sensibles on risque néanmoins de transmettre aux élèves un compte rendu inexact et trompeur du passé – autant de failles dans lesquelles peuvent s’insérer des informations à la fiabilité douteuse provenant de sources obtenues en dehors du cours d’histoire.

Lignes directrices

- 1. Étudier des sujets controversés et sensibles permet d’aborder l’histoire comme un récit ouvert et non comme une discipline positiviste figée.**
 - 1.1. L’utilisation de sources diverses et contradictoires montre que la construction du savoir est un processus permanent et que les événements peuvent être analysés sous différents angles.
 - 1.2. Prendre en compte de manière critique et analytique des interprétations divergentes des événements de l’histoire n’implique pas nécessairement l’adoption d’une approche similaire face aux événements et aux problèmes du monde actuel.
- 2. L’étude de sujets sensibles et controversés aide les élèves à mieux comprendre le passé, mais aussi le monde contemporain.**
 - 2.1. Les élèves apprennent à débattre de sujets de manière rationnelle et pacifique, en ayant recours à des méthodes de distanciation [détachement/recul], pour être ainsi mieux préparés à participer de manière constructive au débat démocratique et au dialogue interculturel.
 - 2.2. Les élèves apprennent à connaître la nature des conflits et les mécanismes qui les gouvernent, et réfléchissent à la manière de les aborder.

3. La possibilité que les sujets controversés suscitent de fortes réactions, dans la salle de classe ou à l'extérieur est perçue comme le principal obstacle à l'enseignement de ces sujets⁵

- 3.1. Les enseignants se montrent anxieux quant à leur capacité à gérer l'aspect émotionnel de l'apprentissage et indiquent que la formation initiale devrait aborder cette dimension plutôt qu'être axée uniquement sur les aspects cognitifs.
- 3.2. Le cadre d'éducation influe sur la participation des élèves et leur apprentissage. Il convient d'y accorder une importance particulière, pour bien gérer les discussions difficiles ou les échanges chargés d'émotion, et faire en sorte que les élèves se sentent suffisamment en confiance pour exprimer leurs points de vue et leurs désaccords.

Le traitement de sujets potentiellement sensibles ou controversés, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions et visions du monde différentes
- ▶ Respect
- ▶ Esprit civique
- ▶ Responsabilité
- ▶ Sentiment d'efficacité personnelle
- ▶ Tolérance de l'ambiguïté
- ▶ Apprentissage en autonomie
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Empathie
- ▶ Capacité à coopérer
- ▶ Capacité à résoudre les conflits
- ▶ Connaissance et compréhension critique de soi
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

5. Le Conseil de l'Europe a publié un Kit pédagogique à l'intention des enseignants sur l'enseignement des sujets controversés dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH) : <https://rm.coe.int/168066b2ae>

8. CONCILIER DANS L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE LA DIMENSION COGNITIVE, LA DIMENSION ÉMOTIONNELLE ET LA DIMENSION ÉTHIQUE

” Pour que les notions essentielles de *diversité, d'inclusivité* et de *démocratie*, entre autres, soient comprises, il faut dispenser des éléments de savoir et prendre en compte la sensibilité des élèves et leurs réactions émotionnelles, en particulier lorsque l'on examine les sujets historiques difficiles. À défaut les élèves risquent de percevoir l'histoire comme une matière déconnectée de leur vie et qui ne les concerne pas. Pour qu'ils puissent nouer un dialogue avec le passé, il faut qu'ils se comprennent eux-mêmes et comprennent les besoins et la situation des personnes qui nous ont précédées. L'empathie joue un rôle important : elle est à la fois une méthode pédagogique, un outil pour l'historien et un moyen donnant la possibilité à l'élève de participer à la vie dans une société démocratique plurielle. L'enseignement de l'histoire doit laisser la place à des expériences d'apprentissage qui soit sont directement applicables aux aspirations, intérêts ou expériences culturelles des élèves (*lien avec la personne*) soit ont un lien quelconque avec les questions, problèmes et situations de la vie réelle (*lien avec la vie*).

Lignes directrices

1. **Pour susciter l'intérêt et la motivation des élèves, et les faire progresser dans leur apprentissage, il est essentiel de prendre en compte la force de la dimension émotionnelle aux côtés de la dimension rationnelle.**
 - 1.1. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'étudier le passé récent et de le relier aux événements et problèmes actuels.
 - 1.2. L'enseignement devrait intégrer une approche fondée sur la multiplicité des perspectives, propre à donner aux élèves les moyens de se confronter à des points de vue différents pour mieux comprendre les problèmes et aiguïser leur esprit critique.
2. **L'empathie historique est une notion difficile à enseigner. Il s'agit d'embrasser et de comprendre les facteurs à l'origine des événements historiques et ce qui a motivé les actes des personnes.**
 - 2.1. Les élèves doivent pour ce faire travailler sur des documents historiques et acquérir un certain niveau de connaissance de l'époque.
 - 2.2. L'empathie historique ne conduit pas à s'identifier à une cause ou à s'en sentir solidaire, mais elle permet de mieux comprendre. Un enseignement visant à développer l'empathie historique ne doit pas avoir pour objectif de susciter des réactions émotionnelles chez les élèves.

2.3. La progression dans l'apprentissage de la connaissance empathique n'est pas nécessairement linéaire, constante et simple.

3. Les valeurs et les codes moraux évoluent au fil du temps.

3.1. Les systèmes de valeurs et les codes moraux utilisés pour apprécier les actes individuels ne sont pas les mêmes en fonction de l'époque ou de la société dans laquelle on vit.

3.2. Il existe cependant des crimes contre l'humanité qui outrepassent les frontières morales non seulement de leur propre époque, mais aussi de tous les temps. Quels que soient les risques liés à l'expression de jugements moraux sur des actes passés, il est essentiel que les enseignants élaborent un cadre d'interprétation cohérent et à plusieurs niveaux, et qu'ils favorisent les débats au sein de la classe sur les aspects éthiques et moraux de l'histoire.

Concilier dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire la dimension cognitive, la dimension émotionnelle et la dimension éthique, conformément aux lignes directrices proposées, permet de développer les compétences suivantes :

- ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme
- ▶ Valorisation de la diversité culturelle
- ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit
- ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes
- ▶ Esprit civique
- ▶ Responsabilité
- ▶ Sentiment d'efficacité personnelle
- ▶ Tolérance de l'ambiguïté
- ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique
- ▶ Empathie
- ▶ Souplesse et adaptabilité
- ▶ Capacité à coopérer
- ▶ Capacité à résoudre les conflits
- ▶ Connaissance et compréhension critique de soi
- ▶ Connaissance et compréhension critique du monde : droits de l'homme, cultures, religions et histoire

Vue d'ensemble du projet

Principe	Idee clé	Éléments de contenu	Approches pédagogiques	Compétences développées
1. Élaborer des programmes souples et des pédagogies interactives qui prennent en compte les différences culturelles	Le récit national n'est pas monoculturel et prend en considération la diversité socioculturelle	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concerne les communautés minoritaires ▶ Souplesse pour s'adapter aux exigences d'un monde en mutation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être attentif à la diversité des origines, culturelles et autres, des apprenants ▶ Lutter contre les idées stéréotypées 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions et visions du monde différentes ▶ Empathie ▶ Souplesse et adaptabilité ▶ Connaissance et compréhension critique de soi ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire
2. Enseigner et apprendre l'histoire complexe de la démocratie	Le contenu du programme et la façon dont il est dispensé doivent être conçus pour renforcer la compréhension de la démocratie et des valeurs démocratiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Histoire des mouvements et des institutions démocratiques dans divers contextes ▶ Autres conceptions de la démocratie 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Enseigner sur, par et pour la démocratie ▶ Apprentissage par la collaboration et l'expérience ▶ Faire en sorte que les apprenants se sentent libres d'examiner et d'exprimer des points de vue différents et puissent faire des choix fondés sur des positions argumentées et éclairées 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit ▶ Respect ▶ Esprit civique ▶ Responsabilité ▶ Sentiment d'efficacité personnelle ▶ Tolérance de l'ambiguïté ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Écoute et observation ▶ Empathie ▶ Souplesse et adaptabilité ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire
3. Montrer la manière dont les activités des citoyens et des groupes de personnes ordinaires ont façonné l'histoire des sociétés	L'histoire n'est pas seulement l'histoire des personnages puissants ou du groupe qui domine la société	Montrer comment les libertés (abolition de l'esclavage, droit de vote, etc.) ont été acquises par les actes de celles et ceux à qui elles étaient refusées	Donner une dimension personnelle à l'histoire, par exemple en s'attachant à l'histoire individuelle du migrant plutôt qu'au phénomène des migrations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes ▶ Sentiment d'efficacité personnelle ▶ Tolérance de l'ambiguïté ▶ Apprentissage en autonomie ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Empathie ▶ Souplesse et adaptabilité ▶ Connaissance et compréhension critique de soi ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire

Principe	Idée clé	Éléments de contenu	Approches pédagogiques	Compétences développées
4. Prendre en considération le fait que des personnes d'origine culturelle, religieuse ou ethnique différente sont bien souvent présentes de longue date dans la société	L'Europe est profondément marquée par la longue interaction entre des peuples culturellement et ethniquement différents	Illustrer en quoi la présence de communautés minoritaires est antérieure à l'établissement des frontières territoriales modernes	Présenter aux apprenants un cadre temporel historique d'une durée suffisamment longue	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes ▶ Esprit civique ▶ Sentiment d'efficacité personnelle ▶ Tolérance de l'ambiguïté ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Écoute et observation ▶ Empathie ▶ Souplesse et adaptabilité ▶ Compétences linguistiques, plurilingues et de communication ▶ Capacité à coopérer ▶ Connaissance et compréhension critique de soi ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire
5. Valoriser les identités multiples de « l'autre » et de nous-mêmes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'appartenance culturelle n'est qu'un aspect de l'identité d'une personne ▶ Les membres d'une communauté ont des identités diverses, et non homogènes 	Prendre en compte le rôle de l'enseignement de l'histoire dans la constitution de l'identité nationale collective, sans chercher à inculquer un sentiment ni de suprématie nationale ni de persécution nationale	L'enseignement sur « l'autre » devrait se garder de toute <i>altérisation</i> (idée selon laquelle nous sommes un groupe uni et sans différences, supérieur à eux, groupe inférieur et potentiellement menaçant)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes ▶ Respect ▶ Esprit civique ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Écoute et observation ▶ Empathie ▶ Souplesse et adaptabilité ▶ Compétences linguistiques, plurilingues et de communication ▶ Connaissance et compréhension critique de soi ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire
6. Donner les outils permettant d'évaluer les sources historiques et de combattre la manipulation et la propagande	L'histoire développe l'esprit critique et donne des outils d'analyse pour décortiquer les mécanismes de la manipulation et faire échec aux récits ultranationalistes, xénophobes ou racistes	Confirmer que l'enseignement de l'histoire comprend l'enseignement des savoirs (l'histoire des événements et des activités humaines) et du savoir-faire (capacités d'analyse, d'interprétation et de représentation de l'histoire)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les élèves doivent chercher des éléments de fait, s'interroger et effectuer des vérifications pour s'assurer de la fiabilité et de la crédibilité des sources ▶ Exploiter les avantages de la communication numérique et mettre en garde contre ses dangers 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes ▶ Tolérance de l'ambiguïté ▶ Apprentissage en autonomie ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Écoute et observation ▶ Compétences linguistiques, plurilingues et de communication ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire

Principe	Idée clé	Éléments de contenu	Approches pédagogiques	Compétences développées
7. Aborder des sujets potentiellement sensibles ou controversés	Nécessité de mettre en balance les risques (représentations déformées du passé) et les avantages potentiels (meilleure compréhension du monde contemporain et de la nature des conflits)	La non-inclusion de certains événements historiques n'est pas déterminée uniquement parce qu'ils sont perçus comme une source d'humiliation pour la nation ou comme susceptibles de créer des clivages	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenir compte des craintes ou préoccupations éventuelles de tel ou tel apprenant du fait de son appartenance à une communauté spécifique ▶ Adopter des méthodes d'enseignement appropriées (multiperspectivité, apprentissage empathique...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes ▶ Respect ▶ Esprit civique ▶ Responsabilité ▶ Sentiment d'efficacité personnelle ▶ Tolérance de l'ambiguïté ▶ Apprentissage en autonomie ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Empathie ▶ Capacité à coopérer ▶ Capacité à résoudre les conflits ▶ Connaissance et compréhension critique de soi ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire
8. Concilier dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire la dimension cognitive, la dimension émotionnelle et la dimension éthique	Comprendre l'activité humaine passée suppose de connaître les événements et d'étudier les motivations et les attitudes des personnes	Prendre en considération la force de la dimension émotionnelle comme celle de la raison dans l'enseignement de l'histoire en donnant l'occasion d'étudier des sujets qui soulèvent de grandes questions morales (par exemple les persécutions religieuses, les génocides, la guerre et la paix)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le développement de dispositions et valeurs appropriées fait partie de l'éducation à la diversité et à la démocratie ▶ Favoriser le débat sur les systèmes de valeurs et les codes moraux à différentes époques 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme ▶ Valorisation de la diversité culturelle ▶ Valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'État de droit ▶ Ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes ▶ Esprit civique ▶ Responsabilité ▶ Sentiment d'efficacité personnelle ▶ Tolérance de l'ambiguïté ▶ Capacité d'analyse et réflexion critique ▶ Empathie ▶ Souplesse et adaptabilité ▶ Capacité à coopérer ▶ Capacité à résoudre les conflits ▶ Connaissance et compréhension critique de soi ▶ Connaissance et compréhension critique du monde: droits de l'homme, cultures, religions et histoire

Les principes et lignes directrices sont disponibles à l'adresse suivante :
www.coe.int/culture-of-cooperation

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE